



Mgr de Miollis, évêque de Digne...

n°20

■ Informations, partages, témoignages...

Lettre aux amis publiée par l'Association "Mgr de Miollis, évêque de Digne"

● **Décembre 2024** ●

Chers amis de Mgr de Miollis,

Que d'occasions de célébrer la **JOIE** de croire, notre Église ne nous offre-t-elle pas !!!

■ **L'Avent, un appel à se (re)mettre en route** : "Réveille-toi, orgue, ... entonne la louange de Dieu, notre Créateur et notre Père !". C'est en ces termes solennels que le 7 décembre, à trois reprises, Mgr Ulrich, Archevêque de Paris, en pénétrant dans la cathédrale après en avoir déjà frappé trois fois le portail, a enjoint l'"instrument sacré" de faire retentir la musique des cieux... Et les notes ont explosé, célébrant ce temps de conversion joyeuse...

Et nous, avons-nous mis à profit cet Avent pour nous extraire de notre somnolence spirituelle ?

Pour nous mettre dans les pas de Marie qui précipitamment rejoint aider sa cousine Elizabeth (elle aussi enceinte), ou dans ceux de Mgr de Miollis, parcourant infatigablement les montagnes de son vaste diocèse pour annoncer le Royaume ?

■ **Noël, la grandeur de l'humilité** : le oui de Marie "servante du Seigneur" ... Marie dont le cri de joie dans le Magnificat est celui de tous les petits, les "invisibles", les humbles qu'affectionnait tant Mgr de Miollis et aujourd'hui le Pape François... Les bergers gardant leurs troupeaux furent les premiers à entendre le Gloria...

Et nous, sommes-nous assez attentifs pour entendre le cri de tous les malheureux et pour freiner notre besoin de reconnaissance ?

■ **2025, Année jubilaire**, placée sous le signe d'une Espérance confiante nourrie de la prière... A titre de préparation, l'encyclique **Dilexit nos** ("Il nous a aimés") nous invite à changer nos cœurs et le monde en redécouvrant la spiritualité du Sacré-Coeur de Jésus. Elle nous invite à réinstaurer une culture de l'amour et de la justice par de petits gestes ou paroles de vérité, d'amitié ou de consolation, de partage et de pardon... autant de feux brûlants qui émaillent la biographie de notre saint évêque...

Et notre quotidien ?

Gardons à l'Esprit combien le Christ nous a aimés et rendons grâce à Dieu de nous avoir donné Mgr de Miollis !

■ À l'école de Mgr de Miollis...

– Mgr de Miollis et l'enseignement religieux (7) –

● Le grand séminaire de Digne –

■ Particularismes et controverses au grand séminaire de Digne : L'affaire Lamennais

Entre 1820 et 1830, la **doctrine philosophique dite du « sens commun » de Félicité de Lamennais** eut un succès prodigieux auprès du clergé en France, ainsi qu'en Italie, et fut enseignée dans un grand nombre de séminaires dont celui de Digne.

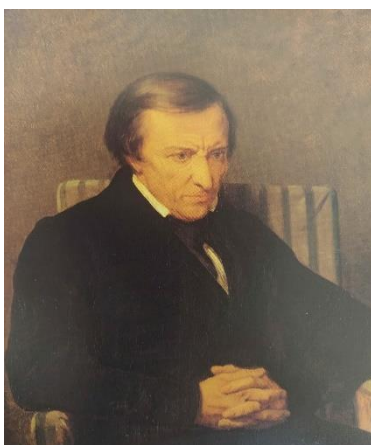
Cependant ce système philosophique ne tenait pas debout et le clergé finit par se diviser à son sujet. C'est ce qui arriva au séminaire de Digne.

Pour comprendre les événements et les décisions de Mgr de Miollis s'y rapportant, il faut rappeler brièvement le parcours de **Félicité de Lamennais** : ordonné prêtre en 1815, il accéda, dès 1817, avec la publication du premier volume d'*Essai sur l'indifférence*, à une notoriété inégalée à son époque.

On le compara à Bossuet et on parla de lui comme le dernier Père de l'Eglise.

Ce livre venait à point car il répondait au besoin de réaction contre la philosophie rationaliste : il stigmatisait l'asservissement auquel les pouvoirs publics soumettaient l'Eglise, disqualifiait le monopole de l'Université, raillait l'incrédulité voltairienne de la bourgeoisie et pulvérisait les arguments des déistes et des adeptes de la religion naturelle. Lamennais se faisait aussi le champion de l'ultramontanisme, c'est-à-dire de la juridiction plénière du pape, arbitre souverain dans les conflits entre les rois et les peuples.

L'autorité intellectuelle qu'exerça Lamennais à son époque tient à son écriture - « Cet homme-là possède un genre d'éloquence qui réveillerait un mort » disait Mgr Frayssinous – et à ce qu'il a incarné la quintessence du Romantisme : l'excès jusqu'à la démesure, la prédominance de l'expression verbale sur la pensée et, malgré une opposition déclarée au cartésianisme, un naturalisme implicite qui se découvre dans sa doctrine philosophique du « sens commun ».



F. de Lamennais par Ary Scheffer
1835 © DR

Cette doctrine enseigne que la raison individuelle étant faillible, l'homme ne peut connaître avec certitude aucune vérité, pas même celle de sa propre existence. Seule la raison générale, c'est-à-dire ce qui est reconnu unanimement, est un critère de certitude garantissant la vérité. Selon ce principe, la religion, qui est la vérité fondamentale, se prouve par la croyance du genre humain qui remonte à l'origine du monde, du moins pour l'essentiel. On démontre ainsi que la foi est le principe constitutif de notre raison (individuelle).

On s'aperçut que ce système philosophique n'était qu'un sophisme. En effet, comment un être qui n'a pas même la certitude de son existence (par sa raison individuelle) peut-il avoir la certitude de la raison générale et en recevoir des leçons ? En outre, la certitude de foi est une certitude surnaturelle qui implique que le principe de foi ne peut se trouver ni dans la raison individuelle ni dans la raison générale, cette abstraction mal définie mais qui n'en reste pas moins humaine.

Qu'un brillant intellectuel ait pu commettre une telle philosophie et que celle-ci ait été reçue avec enthousiasme par un si grand nombre en dit long sur le profond désarroi des esprits dans la société d'après la Révolution. Chez les prêtres de la génération qui suit la Révolution, ceux qui sont jeunes

dans les années 1820/1830, la popularité de Lamennais fut sans partage : Guéranger, Lacordaire, Sibour, Gerbet, Salinis, Gousset, pour ne citer que quelques-uns des plus connus.

Dans cette offensive contre le rationalisme, le Traditionalisme venait opportunément étayer la philosophie de Lamennais. Cette doctrine¹ établit la nécessité d'une révélation primitive, indispensable à l'homme pour acquérir ses connaissances. Cette révélation primitive se confondait plus ou moins avec la raison générale sous la plume de Lamennais.

Le Traditionalisme comme la philosophie du sens commun aboutissent à refuser tout développement autonome de la raison et furent conséquemment désapprouvés par les théologiens catholiques – Jésuites et Sulpiciens - à partir de 1830, puis, plus tard, condamnés par Rome.

Un disciple de Lamennais, **l'abbé Gerbet**, publia en 1826 un livre intitulé *Des doctrines de la certitude dans leur rapport avec les fondements de la théologie*. Cet ouvrage ne tarda pas à entrer dans les séminaires.

Au séminaire de Digne, **l'abbé Allemand** qui occupait la chaire de dogme depuis 1825, puis la chaire de morale à partir de 1828 se fit le propagateur des doctrines mennaisiennes.

Cependant, après la révolution de 1830, Lamennais créa le journal *L'Avenir* pour exposer ses idées politiques : il se faisait l'apologiste d'une démocratie catholique, d'un gouvernement républicain, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la liberté de conscience, de la liberté d'enseignement et de la liberté de presse. Car Lamennais fut l'objet d'un quiproquo. Bien que prêtre, il n'avait pas fait de théologie avant d'être ordonné et pire, selon le mot de l'abbé Desgenettes, le curé de Notre-Dame des Victoires à Paris « Le malheureux ! il ne sait pas son catéchisme ». En revanche, la politique et la sociologie étaient ses centres d'intérêt et le domaine dans lequel s'exerçaient ses aptitudes. Son regard embrassait l'Eglise surtout dans son activité terrestre visant le bien temporel des peuples qu'elle devait libérer de toute servitude. Il était bien plus proche de Victor Hugo² que des évêques qui, en 1830, n'étaient pas aussi en avance que lui sur ces positions sociales et politiques.

Or, Lamennais, très critiqué par l'épiscopat français qu'il invectivait avec une hauteur de ton peu commune, décida de porter son différend à Rome et partit en compagnie de **Lacordaire et de Montalambert** qui étaient de ses disciples. Les Pèlerins de la Liberté, ainsi se nommaient-ils, arrivèrent en Provence. Ils furent reçus à Marseille, en décembre 1831, avec beaucoup d'égards par **Mgr Fortuné de Mazenod**³, l'oncle d'Eugène qui était son vicaire général, et acclamés par une foule d'admirateurs.

Mais, avant d'arriver à Aix et à Marseille, Montalambert et Lacordaire avaient parcouru la Provence pour recruter des adhérents à leur cause. C'est ainsi que **Montalambert** vint à Digne le 17 octobre 1831, accompagné de **l'abbé Combalot** qui, bien que ne faisant pas partie des Pèlerins de la Liberté, était membre du Conseil de l'agence générale pour la défense de la liberté religieuse, agence fondée par Lamennais pour porter ses idées à l'internationale. Ils furent accueillis par Mgr



Ch. de Montalembert
par G. Healy 1855 © Wikipédia

¹ L. Bonnard (1754-1840) fut un des chefs de file du Traditionalisme.

² V. Hugo parlait de son « illustre ami M. de Lamennais ». Celui-ci lui donna un billet de confession de complaisance pour son mariage en 1822 (André Maurois, *Olympio*, Ed. Hachette, Paris, 1958). Victor Hugo et Lamennais suivirent une trajectoire analogue dans leurs engagements politiques ; cependant celle de Lamennais fut d'une plus grande ampleur car si Victor Hugo passa du royalisme libéral au socialisme républicain, Lamennais partit de la contre-révolution catholique pour finir dans l'humanitarisme laïque.

³ Leflon (Jean), *Eugène de Mazenod*, Ed. Plon, 1960, Tome 2, p.428

de Miollis⁴ et c'est à l'issue de cette rencontre que Montalambert, très ému, déclara à propos du saint évêque qu'il lui conservait « une affection et un souvenir éternels ». Les deux disciples de Lamennais se rendirent aussi au séminaire ; là, ils s'entretenaient avec l'abbé Allemand et fortifièrent le professeur de morale dans ses convictions mennaisiennes. « Convaincus qu'ils reviendraient triomphants de Rome, ils avaient fait passer leurs convictions dans l'esprit du professeur, qui, à son tour, l'avait fait passer à ses élèves⁵ ».

Lamennais et ses deux amis arrivèrent à Rome le 28 décembre 1831, et en repartirent sans réponse. Le pape **Grégoire XVI** publia, le 15 août 1832, l'encyclique *Mirari vos* qui condamnait les doctrines libérales du journal *L'Avenir*, mais sans nommer Lamennais.

Or, l'archevêque de Toulouse, **Mgr d'Astros**⁶ s'était fait le leader d'un mouvement d'opposition des évêques à Lamennais et avait écrit le 17 juillet 1832 à Mgr de Miollis⁷ pour solliciter son adhésion à

la Censure de 56 propositions contenues dans les ouvrages de Lamennais et de ses disciples. La Censure arriva trop tard pour être prise en compte par le Saint-Père qui avait pratiquement achevé l'encyclique. Il faut noter d'ailleurs que l'encyclique condamnait les idées politiques de *L'Avenir*, mais nullement les propositions théologiques et philosophiques dénoncées par la Censure.

Mgr de Miollis n'a pas répondu à l'appel de Mgr d'Astros du 17 juillet. Pourquoi ? On sait que l'archevêque de Paris, **Mgr de Quélen** ne donna pas sa signature à la Censure de Toulouse par souci d'apaisement ; de même, l'évêque de Marseille, Mgr Fortuné de Mazenod, conseillé par son neveu Eugène, avait justifié son refus de signer en disant : « Qu'il faudrait que j'eusse le temps de lire tous les ouvrages incriminés, de réunir autour de moi les théologiens les plus habiles de mon diocèse... ». Mgr de Mazenod comme l'archevêque de Paris s'en remettaient à

l'encyclique qu'ils savaient sur le point d'être publiée.

Pourtant **Mgr de Miollis** adopta une conduite différente. Bien que n'ayant pas donné sa signature à la Censure de Toulouse, il prit l'initiative de s'adresser directement au pape le 6 septembre 1832⁸ : « Très Saint-Père, pour obéir au commandement que saint Paul faisait à Timothée de veiller sur le dépôt de la foi et de la conservation sans tache, je crois devoir déférer à votre sainteté les propositions ci-jointes (27 propositions propres⁹) extraites des ouvrages de Lamennais et de ses disciples. Il m'a semblé qu'elles tendaient toutes à détruire la foi, les unes en établissant un scepticisme universel, les autres en renversant les principes de la foi et en contredisant sur les objets les plus graves desquels dépend la paix de l'Eglise et des Etats, la doctrine des saints Pères et des théologiens... Ces écrits me paraissent tendre à opérer une révolution complète dans l'Eglise qui aurait, à mon avis, les suites les plus funestes. C'est pour cela, très Saint-Père, que j'ai déjà, depuis six mois, défendu à mon clergé de lire des ouvrages de ces hommes qui me paraissent si dangereux... ».

⁴ Lecanuet (Edouard), *Montalambert*, Paris, Ed. Ch. Poussielgue, 1902, Tome 2, p.165.

⁵ Pascal (P.), abbé, « *Vie de M. Pascal archidiacre et vicaire général de Digne* », Fac-similé BNF-Hachette, Fréjus, Ed. C. Jullian, 1878, p. 139.

⁶ La famille d'Astros est originaire de Tourves (83). Mgr d'Astros était le neveu du célèbre juriste provençal Portalis.

⁷ Arch. Dép. des A.H.P, 2V045

⁸ Arch. Dép. des A.H.P, 2V051

⁹ Droulers (Paul), S.J., « *Action pastorale et problèmes sociaux sous la Monarchie de juillet chez Mgr D'Astros* », Paris, Ed. J. Vrin, 1954, p. 139, note 4

Le cardinal di Gregorio¹⁰, Grand Pénitencier, répondit le 20 septembre 1832 pour faire connaître à Mgr de Miollis la pleine satisfaction du souverain pontife et l'assurance que sa sainteté va prendre toutes les mesures les plus opportunes pour la censure des ouvrages de Lamennais. La lettre se termine par : « Vous avez déjà vu (ou lu ?) l'encyclique qui a tout la réponse (sic) à la matière ». Mgr de Miollis n'avait très probablement pas lu l'encyclique lorsqu'il s'était adressé au pape le 6 septembre. Lamennais en avait pris connaissance tout juste le 30 août, à Munich, où le document lui avait été remis en main propre, accompagné d'un mot du cardinal Pacca qui précisait les doctrines condamnées en ajoutant que le Saint-Père avait passé sous silence son nom et ses écrits, eu égard aux talents et aux mérites de l'écrivain.

La lettre que Mgr de Miollis a adressé à Rome nous apprend que l'évêque était prévenu contre les écrits de Lamennais depuis six mois, donc depuis avril 1832, bien avant l'encyclique. Dans sa lettre Mgr de Miollis blâme d'abord la doctrine philosophique du « sens commun », en parlant du « scepticisme universel » qui en découle, puis condamne le programme politique du journal *L'Avenir* en parlant de la paix des Etats, de l'Eglise et de la révolution opérée par ce programme.

D'où venait l'opinion défavorable de Mgr de Miollis tôt avant l'encyclique ?

- **Le Père Rozaven**¹¹, jésuite, Assistant de France, résidant à Rome, un des meilleurs théologiens de l'époque, s'était décidé à publier une réfutation de la doctrine du « sens commun » dans un ouvrage publié en 1831 ; « le scepticisme universel » invoqué par l'évêque pourrait se référer à cet ouvrage.

- La Censure de **Mgr d'Astros**, réalisée avec le concours du sulpicien Boyer (qui viendra à Digne), était achevée dès février 1832 et Mgr de Miollis a pu en être informé.

- Autre piste : le séminaire de Digne. Si l'un des professeurs, **l'abbé Allemand**, comme nous l'avons vu, était pro mennaisien, au contraire, **l'abbé Pascal**, professeur de morale, ne partageait pas les opinions de son collègue. Cependant la grande discrétion de ce dernier et son souci de conciliation l'ont très probablement tenu à l'écart¹². A un ami qui lui demande de lui prêter les ouvrages de Lamennais, il répond qu'il ne les a jamais eus dans sa bibliothèque (s'agit-il, par extension, de la bibliothèque du séminaire ?) mais qu'il les a lus dans celle de son oncle (le curé de Carnoules) ajoutant : « Si vous avez du temps à donner à ces sortes de matières, lisez plutôt de Maistre, il est plus sûr »¹³.

- Les arguments avancés par **Mgr Arbaud** furent vraisemblablement plus déterminants. Evêque de Gap à cette date, il venait voir sa sœur habitant Digne et s'entretenait avec Mgr de Miollis qui le connaissait bien puisqu'il avait été son vicaire général et avait enseigné au séminaire avant d'être nommé à Gap. Or, Mgr Arbaud, qui inclinait vers le gallicanisme, était farouchement anti-mennaisien, à tel point que Lamennais s'en était plaint à **Eugène de Mazenod**, parlant - et il visait bien Mgr Arbaud - « d'horribles calomnies¹⁴ » répandues sur son compte dans le Midi. Mgr Arbaud avait le premier,

¹⁰ Arch. Dép. des A.H.P, 2V051

¹¹ Rozaven (J.L), *Examen d'un ouvrage intitulé Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie par l'abbé Gerbet*, Avignon, Ed. Seguin, 1831, p. 127.

¹² Pascal (P.), abbé, « *Vie de M. Pascal archidiacre et vicaire général de Digne* », Fac-similé BNF-Hachette, Fréjus, Ed. C. Jullian, 1878, p. 140.

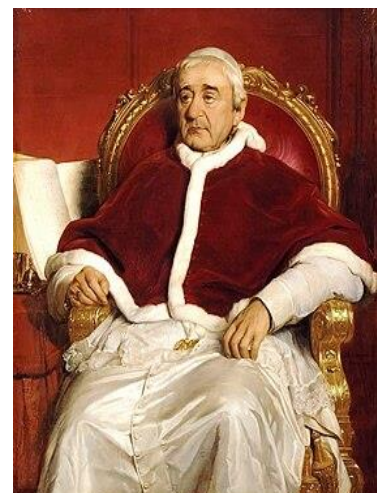
¹³ Joseph de Maistre (1753-1821) est un des grands représentants du Traditionalisme. A la différence de Bonald, il ne pense pas que la révélation primitive soit la seule source de connaissance pour l'homme, erreur précisément condamnée par le concile de Vatican de 1870. La réponse de l'abbé Pascal est pertinente.

¹⁴ Leflon (Jean), *Eugène de Mazenod*, Ed. Plon, 1965, Tome 2, p.417 et 428. De son côté, Mgr Arbaud qualifiait Eugène de Mazenod de « grand mennaisien »

dès 1929, produit un travail sur les erreurs de Lamennais et de ses disciples, travail qui a été le point de départ de la Censure de Toulouse¹⁵.

Revenons au professeur du séminaire, **l'abbé Allemand**, qui avait soutenu, avec ses élèves le projet des Pèlerins de la Liberté, en route vers Rome. Quand la décision de Rome fut connue, il fut dans l'embarras. **L'abbé Proal**, son collègue, dut en parler en chaire ; il prononça la célèbre parole de saint Augustin : « Roma locuta est, causa finita est » (Rome a parlé, la cause est entendue). Deux ou trois élèves séminaristes eurent l'audace de siffler. L'abbé Proal garda son calme et continua de vivre en bonne intelligence avec son collègue. On a vu que l'encyclique n'avait condamné que les idées politiques libérales de Lamennais mais aucunement son système philosophique. Aussi, l'abbé Allemand, comme tous les disciples de Lamennais conserva-t-il son attachement à cette philosophie.

Cependant, **Mgr d'Astros** reprenait son projet de censure et pressait Rome de condamner la philosophie et la théologie de Lamennais. Le Saint-Père ne cessait de temporiser afin de ramener « la brebis errante » au bercail. Lamennais ne donnant aucun signe de soumission entière, la situation continua à se dégrader jusqu'à la publication de son livre *Parole d'un croyant* dont le succès fut prodigieux (100 000 exemplaires vendus en deux mois, traduit dans toutes les langues de l'Europe). Ce livre dans lequel Lamennais déclarait son apostasie et proclamait sa foi en l'Humanité, provoqua l'encyclique *Singulari vos*, le 25 juin 1834, dans laquelle **Grégoire XVI** condamnait le livre, son auteur et la philosophie du « sens commun » qualifiée de « fallacieux système récemment inventé, et que nous devons tout à fait imputer, système où entraîné par un amour téméraire et sans frein des nouveautés, on ne cherche plus la vérité où elle est certainement, mais où, laissant de côté les traditions saintes et apostoliques, on introduit d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines, qui ne sont point approuvées par l'Eglise, et sur lesquelles les hommes les plus vains pensent faussement qu'on puisse établir et appuyer la vérité ».



Grégoire XVI par P. Delaroche
1844 © Wikipédia

La même année, dans les mois précédant l'encyclique, **l'abbé Boyer**, théologien sulpicien réputé, et l'un des premiers professeurs du fameux séminaire auprès de M. Emery, vint à Digne¹⁶. Il avait fait paraître, en mars 1824, un ouvrage réfutant le système du « sens commun » (le pape lui avait alors signifié sa contrariété au sujet de cette publication qui allait contre ses intentions de pacification et de charité. *Parole d'un croyant* n'était pas encore paru !). A Digne, M. Boyer, portant son livre, fut reçu au séminaire ; le supérieur, l'abbé Proal, ainsi que l'abbé Allemand l'écoutèrent longuement et l'interrogèrent. Cependant, il semble que l'ouvrage de M. Boyer, parce qu'imprégné de gallicanisme, n'ait pas entièrement convaincu¹⁷.

Entretiens Mgr de Miollis avait fait envoyer les comptes-rendus des conférences ecclésiastiques à l'archevêque de Toulouse, Mgr d'Astros. Ceci parce que les sujets et les corrections de ces

¹⁵ Droulers (Paul), S.J., « Action pastorale et problèmes sociaux sous la Monarchie de juillet chez Mgr D'Astros », Paris, Ed. J. Vrin, 1954, p.133 note 6.

¹⁶ Pascal (P.), abbé, « Vie de M. Pascal archidiacre et vicaire général de Digne », Fac-similé BNF-Hachette, Fréjus, Ed. C. Jullian, 1878, p. 38.

¹⁷ Cela en dit long sur l'ultramontanisme du séminaire de Digne car M. Boyer comme M. Emery étaient des gallicans très modérés.

conférences étaient soumis à une commission nommée par Mgr de Miollis, dont l'abbé Allemand¹⁸ faisait partie ; et, en effet, l'esprit Lamennaisien du professeur était passé dans les corrections (cautionnées par la signature de l'évêque qui, seule, apparaît). Mgr d'Astros, dans une lettre écrite à Mgr de Miollis, après l'envoi des comptes-rendus, expliquait « la nécessité de ne pas souffrir la diffusion de telles doctrines¹⁹ ». C'est à cette époque que parut l'encyclique *Singulari vos* condamnant le système du sens commun. Mgr de Miollis prit alors la décision d'éloigner l'abbé Allemand du séminaire. Il partit en paroisse (il devait mourir chanoine de la cathédrale « en prêtre pieux et parfaitement soumis à l'Eglise »). Il fut remplacé dans sa chaire par l'abbé Pascal, et ce dernier par l'abbé Isoard appelé au séminaire. Ainsi se termina l'affaire Lamennais au séminaire de Digne.

Deux corrections des conférences ecclésiastiques – celles de 1827²⁰ et 1830²¹ - font référence explicitement à la philosophie du « sens commun ». Les deux énoncés de ces corrections sont identiques dans le fond comme dans la forme. L'esprit en est mennaisien et d'ailleurs assez confus. L'abbé Allemand en fut très probablement l'auteur.

En outre, on relève qu'il est fait mention, dans les corrigés des conférences ecclésiastiques de 1829 et de 1831, de la « Tradition unanime de tous les peuples » et de la « Révélation primitive », évoquant ce courant de pensée nommé Traditionalisme ou Traditionisme. Cependant le texte de ces deux corrigés n'est que l'exposition classique de la révélation primitive faite à Adam, transmise à Noë, puis à Abraham...

En définitive, les textes désignés par Mgr d'Astros comme des doctrines « à ne pas souffrir » sont bien peu nombreux et ne pèsent pas lourd dans l'ensemble des conférences ecclésiastiques de Digne que Mgr de Miollis a présidées pendant plus de dix ans.

Certains historiens ont reproché à Mgr d'Astros d'avoir, par son intransigeance, précipité Lamennais dans la rébellion. Rien n'est moins sûr. Mgr de Miollis a suivi l'archevêque de Toulouse comme presque la totalité des évêques de France auxquels Lamennais s'était rendu odieux en se présentant comme le seul détenteur de la vérité et en s'érigeant en juge de l'épiscopat sans avoir qualité pour le faire. Pour Mgr d'Astros comme pour Mgr de Miollis, l'évêque est le garant de l'orthodoxie de la foi et de l'enseignement de l'Eglise.

Une autre remarque s'impose : Lamennais était très en avance sur son époque en présentant la liberté de conscience (c'est-à-dire la liberté civile en matière religieuse) comme un bien en soi, un véritable progrès pour l'humanité. 135 ans après, la déclaration *Dignitatis humanae*, promulguée le 7 décembre 1965 par le concile Vatican II, n'aurait probablement pas condamné la thèse de Lamennais. Mais ce serait faire un anachronisme que de reprocher à l'épiscopat de 1830 de n'y avoir pas souscrit. Tous les évêques, en France, à cette époque, sans exception aucune, ont blâmé cette proposition. Tout au plus, auraient-ils pu entendre cette liberté de conscience comme une simple nécessité pour agir dans des circonstances de temps et de lieux.

¹⁸ Arch. Dioc.de Digne, Conférence ecclésiastique 1828, p. 20 (Liste des membres de la commission chargée de l'examen des procès).

¹⁹ Pascal (P.), abbé, « *Vie de M. Pascal archidiacre et vicaire général de Digne* », Fac-similé BNF-Hachette, Fréjus, Ed. C. Jullian, 1878, p.140 note 1.

²⁰ Arch. Dioc.de Digne, Conférence ecclésiastique 1827, p. 3 et 4, à propos de la théorie du langage

²¹ Arch. Dioc.de Digne, Conférence ecclésiastique 1830, p. 10 et 11, à propos de la religion naturelle et de la religion révélée

■ Avancement du procès de béatification de Mgr de Miollis

- **L'équipe en charge du procès** s'est réunie à 2 reprises depuis son ouverture, le 16 août 2024. La méthode de travail et le rythme des rencontres ont été définis ainsi que la répartition des tâches. L'étude des documents à disposition a commencé.
- **Nous sollicitons toutes les personnes qui auraient en leur possession** des lettres, articles, objets, etc., ayant un rapport avec Mgr de Miollis de nous le faire connaître ainsi que celles qui auraient connaissance de grâces spéciales obtenues par l'intercession de Mgr de Miollis.

■ Vie de l'Association...

- **Un nouveau film documentaire** sur Mgr de Miollis, l'association et le procès de béatification vient d'être confié à Wego productions par KTOTV. Le tournage va débuter d'ici quelques jours dans le diocèse de Digne.
- **Une conférence « Mgr de Miollis et Victor Hugo »** a été donnée par Jean-Paul Saugeron à l'académie d'Aix-en-Provence le 28 novembre 2024.
- **Un interview a été réalisé sur** RCF Dialogue des Bouches-du Rhône à propos de Mgr de Miollis et de son procès en béatification le 12 décembre 2024.
- L'association participe **au groupe projet de création d'une scénographie dans la cathédrale Saint-Jérôme à Digne**. L'objectif de ce parcours sera de présenter, aux visiteurs et via des outils numériques, différents thèmes (architecture et histoire de la cathédrale, Mgr de Miollis et Victor Hugo). Ce groupe de travail est composé de représentants de la DRAC, des archives départementales, de la ville de Digne, d'un prêtre diocésain représentant l'évêque de Digne et de membres de l'association Mgr de Miollis.
- **Le spectacle musical « Mgr Bienvenu de Miollis »** sera joué au Bartèu à Peyruis **le 5 juillet 2025 à 21h** et devrait être joué de nouveau **le lendemain 6 juillet à Aix-en Provence** mais jusqu'à présent la recherche d'un lieu pour ce spectacle n'a pas abouti. **D'avance nous remercions les lecteurs aixois, de nous signaler une éventuelle opportunité dont ils pourraient avoir connaissance.**
- Retrouver toutes les actions de l'association **sur le site en [CLIQUANT ICI](#)**
- Ceux qui souhaitent **soutenir l'association en 2025**, peuvent le faire en adressant leur cotisation comme indiqué sur **la page suivante**.
- Vous avez aussi la possibilité d'effectuer **des dons défiscalisés pour soutenir les projets missionnaires de l'association**. Pour faire un don, **[CLIQUEZ ICI](#)**.

Pour rendre les liens actifs, pensez à d'abord télécharger la lettre.

Nous vous souhaitons une très belle fête de Noël

**Association Mgr de Miollis
Bulletin d'adhésion 2025**

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Tél..... Courriel.....

adhère à l'association pour soutenir les projets Mgr de Miollis de l'année 2024 pour un montant de :

Cotisation annuelle : à partir de 5 € - préciser le montant.....

Adhésion de soutien : à partir de 50 € - préciser le montant.....

Membre Bienfaiteur : à partir de 500 € - préciser le montant.....

Cochez la case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal (à partir de 20€)

(66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu jusqu'à 20% de votre revenu imposable),

Règlement :

- **Par chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis, à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Digne 1435, avenue de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **Directement sur le site** : http://eglise.catholique04.fr/?page_id=11603

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir un reçu fiscal

Règlement :

- **par chèque à l'ordre de** : Association Mgr de Miollis à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association "Mgr de Miollis" 1435, av de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **par virement** :
 Coordonnées bancaires :
 Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711
 Bic : AGRIFRPP891
et envoyer un mail à mgrdemiollis@diocese-digne.fr avec vos nom, prénom, adresse, courriel, date et montant de votre virement.

Association Mgr de Miollis 1435, av de la Roche 04310 Peyruis

courriel : mgrdemiollis@diocese-digne.fr

site : <http://eglise.catholique04.fr>

BIOGRAPHIE SOMMAIRE de Mgr de Miollis

- Après une enfance bénie dans une famille aixoise unie et aimante, **Charles-François-Bienvenu de Miollis (1753-1843)** fait d'excellentes études théologiques. Ordonné prêtre en Provence (à Carpentras) en 1777, il se distingue immédiatement par son zèle missionnaire hors du commun. La Révolution de 1789 oblige cet homme de fortes convictions à s'exiler en Italie (1792-1801). Dès son retour au pays, il s'emploie inlassablement à reconstruire l'Église décimée et déploie à cette occasion des qualités exceptionnelles d'homme d'écoute et de dialogue, d'organisateur et d'artisan de paix. **Évêque à Digne de 1805 à 1838**, il y laissera la trace incandescente d'un (re)fondateur, grand évangéliste, proche de tous mais attentif à la plus petite de ses brebis. Parvenu au grand âge, en 1838 il se retire dans sa ville natale chez sa sœur où il se consacre à la prière avant de retourner au Père dans la douceur. L'émotion immense suscitée par sa mort dans sa région atteste de la puissance de son témoignage ecclésial. ●

Si vous souhaitez consulter les lettres précédentes, [cliquez-ici](#)